

# Ils disent non au tracé urbain !

Quatre associations et un collectif de Poissy, Saint-germain-en-laye et Achères signent une lettre commune au préfet de Région lui demandant d'écarter le tracé urbain du Tram 13 Express à Poissy et de suspendre les travaux à Saint-germain-en-laye.

+1 similaires T.R.



L'initiative vient de l'association en faveur du projet initial Tangentielle Ouest (AFPI-TGO) présidée par David Carvalho. Trois associations pisciacaïses,



À gauche, le tracé initial défendu par les opposants au tracé urbain (à droite).

une association saint-germanoïse et un collectif achérois (\*) signent une lettre commune à l'attention du préfet d'Île-de-France. Le sujet porte sur le projet de Tram 13 Express, anciennement connu comme la Tangentielle Ouest, à savoir l'aménagement d'une ligne

de tram-train entre Saint-cyr-l'école et Cergy, via Saint-germain-en-laye, Poissy et Achères.

Le tracé urbain de Poissy est dans le collimateur des signataires du courrier qui formulent deux demandes au préfet : « faire suspendre puis annuler le chantier du Tram 13 Express entre Saint-germain Grande Ceinture et Saint-germain RER A (la Virgule) » et « prononcer, le moment venu, l'absence d'utilité publique du tracé dit urbain du Tram 13 Express traversant la ville de Poissy. »

**« Faire triompher le tracé initial »**



De g à dr. : Monique Dumont, Alex Bodereau, Yannick Temporel, David Carvalho et Geneviève Chignac.

« Nous partageons la même volonté, résume Monique Dumont, présidente d'ensemble pour l'environnement de Saint-

germain-en-laye, nous sommes pour le tracé initial sans le tour de manège par Poissy et sans la Virgule. »

Créée en août 2016, l'associa-

tion en faveur du projet initial Tangentielle Ouest regroupe une cinquantaine d'adhérents plus un certain nombre de sympathisants. « Nous sommes une association apolitique, avec des membres de sensibilités politiques différentes, explique David Carvalho. Notre but est de faire triompher le tracé initial car la proposition de tracé urbain nous paraît aberrante. »

Le tracé initial est celui qui relie la gare de Poissy Grande Ceinture à Achères-ville RER avec la possibilité, à plus long terme, d'aménager un arrêt dans le quartier Chêne-feuillu d'achères. Le tracé urbain ajoute deux arrêts supplémentaires dans le centre de

Poissy : Poissy Gambetta et Poissy Zac et ne fait plus mention d'une possibilité arrêt Achères Chêne-feuillu à plus long terme.

Les arguments défendus par l'association et les cosignataires sont énumérés dans la lettre. En premier lieu : le tracé urbain retarde la mise en service de la ligne. « Nous sommes d'accord que ce projet de liaison nordsud du département est utile et attendu par bon nombre d'usagers, alors pourquoi le reporter à l'horizon 2025 quand il peut être réalisé fin 2019 ? » David Carvalho craint que ce projet soit même reporté aux « calendes grecques » à l'image du projet de l'a104.

## « Gaspillage de fonds publics »

L'argument financier est mis en avant : « La mise en place du tram-train traversant Poissy nécessite un budget supplémentaire de 120 millions d'euros par rapport au tracé initial... Ces dépenses constituent un réel gaspillage de fonds publics à une période où il conviendrait pourtant d'être vigilant sur leur utilisation. Tous nos gouvernants actuels et potentiels insistent sur ce point et les habitants des Yvelines n'ont pas oublié que le taux de taxe foncière a bondi de 66 % en

2016 dans leur département. »

Geneviève Chignac de l'association Vivons Notre Ville, dénonce les expropriations qu'entraînerait le tracé urbain. « Le tram-train scinderait Poissy en deux et nécessiterait de raser d'anciennes et belles maisons, de couper des arbres en grand nombre pour élargir le boulevard Gambetta. » Elle estime qu'il n'est pas « sérieux de traiter ainsi les riverains ».

### Augmentation du temps de trajet

La lettre estime que le tracé urbain aggraverait les conditions

de circulation boulevard Gambetta et au rond-point de l'europe « surtout aux heures de pointe » et augmenterait le risque d'accidents, notamment rue Fernand-lefevre. Elle s'inquiète des conséquences du passage du tram-train « au ras de l'école Péguy ». « Nous avons posé la question des vibrations, mais nous n'avons pas eu de réponse », confie Geneviève Chignac.

Autre point souligné : le tracé urbain avec ses deux arrêts supplémentaires entraînerait une « augmentation du temps de trajet évaluée à plus de cinq minutes ». « Qualifier le tramtrain d'express dans ces conditions est illusoire. »

Plus généralement, les signataires de la lettre craignent une dégradation du service de transport public entre Poissy et Saint-germain-en-laye. « Actuellement, en vingt minutes environ, les bus relient le RER A de Poissy au RER A de Saint-germain-enlaye. Cette liaison est directe, elle dessert le centre-ville de Poissy (marché, mairie, commissariat) et celui de Saintgermain-en-laye (place Vauban, arrêt Jehan-alain proche du marché et de l'hôpital). » Avec le tram-train, il n'y aurait plus de liaison directe avec le RER A de Saint-germain mais une correspondance à Saint-germain Grande Ceinture. « De plus, au-

cun arrêt dans les centresvilles de Saint-germain et de Poissy n'est prévu. » Cette déclaration apparaît néanmoins contradictoire avec l'argument précédent qui dénonce un rallongement du temps de trajet.

(\*) l'association en faveur du projet initial Tangentielle Ouest (AFPI-TGO), Vivons notre ville, Ensemble pour l'environnement de Saint-germain-en-laye et de sa région, l'association syndicale libre Le Clos Saint-exupéry et le collectif Tram 13 Express Achères.

 Write a comment...

  
Partager

  
Comment...

  
Save

  
Plus

  
Pour

  
Contre



le Courier des Yvelines  
24 mai 2017 (1)